Burundi : la CNIDH salue la nomination de Bachelet à la tête du HCDH de l'ONU

@rib News,Â 13/08/2018Â â€“ SourceÂ Xinhua Burundi : le prÃ©sident de la CNIDH s'attend Ã une "bonne Ã¨re" aprÃ¨s la nomination de Mme Bachelet au poste de Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme Le prÃ©sident de la Commission Nationale IndÃ©pendante des Droits de l'Homme (CNIDH) du Burundi, Jean Baptiste Baribonekeza (photo), s'est fÃ©licitÃ© lundi du fait que Michelle Bachelet est nommÃ©e au poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et a souhaitÃ© que cette nomination inaugure une bonne Ã¨re de renforcement de la coopÃ©ration aussi bien entre le Burundi et l'ONU et qu'avec les autres nations.

"La CNIDH espÃ¨re que ce changement dans cette haute fonction de l'ONU augure une bonne Ã¨re de renforcement de la coopÃ©ration entre le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme avec le Burundi et les autres nations dans un esprit de confiance mutuelle et de respect des principes rÃ©gissant la coopÃ©ration internationale", a dit M. Baribonekeza lors d'un point de presse qu'il a organisÃ© au siÃ¨ge de la CNIDH trois jours aprÃ¨s la nomination de cette ancienne prÃ©sidente du Chili Ã ce haut poste. A cette occasion, le prÃ©sident de la CNIDH a demandÃ© Ã la communautÃ© internationale de continuer Ã soutenir le peuple burundais dans la consolidation de la paix, de la stabilitÃ© et du dÃ©veloppement durable et d'encourager la reprise de la coopÃ©ration intÃ©grale entre l'Union europÃ©enne et le Burundi. Il a espÃ©rÃ© que son appel sera entendu et a fait remarquer que le gouvernement burundais est en train de rÃ©pondre progressivement aux diffÃ©rentes recommandations de la CNIDH en ce qui concerne l'amÃ©lioration des droits de l'Homme dans le pays citant notamment la mise en place d'une Commission nationale chargÃ©e de suivre de prÃ¨s la question de la traite des Ãªtres humains, d'une part, et le rapatriement des rÃ©fugiÃ©s dans la dignitÃ© et la sÃ©curitÃ©, d'autre part. A ce propos, il a recommandÃ© au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les rÃ©fugiÃ©s (HCR), de faciliter le rapatriement volontaire des rÃ©fugiÃ©s burundais qui en ont dÃ©jÃ exprimÃ© la demande et cela en collaboration avec le gouvernement du Burundi et les pays d'accueil de ces rÃ©fugiÃ©s (cadre tripartite HCR-Burundi-Pays d'accueil).

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});